

Olivet, le 22 février 2019



Bonjour à toute et à tous.

Le 29 janvier 2019 la Direction a envoyé un mail aux responsables de la DAR Normandie-Centre pour expliquer que dorénavant les techniciens de maintenance accompagneraient les REF lors du protocole et lèveraient les réserves « avec application immédiate ».

Le CHSCT n'a été ni informé ni consulté sur cette nouvelle organisation. Devant les inquiétudes légitimes des techniciens concernés, le 4/2/19 le CHSCT a déposé un DGI (Danger Grave et Imminent).

L'Inspection du Travail est intervenue et convoqua le CHSCT et la Direction le 21 février à Rouen.

Lors de cette réunion la Direction a maintenu sa volonté de mettre en place cette nouvelle organisation, tout en continuant d'affirmer que rien ne changeait, ni l'organisation, ni les risques encourus par les salariés.

L'Inspection du Travail confirma la position du CHSCT et les craintes exprimées lors du DGI. A sa demande et suite aux arguments du CHSCT, la Direction s'est engagée **à suspendre la mise en place de cette nouvelle organisation**. Le CHSCT est en attente d'une confirmation écrite.

Malgré la suspension à venir, la Direction maintien son souhait de modifier considérablement notre façon de travailler.

Une nouvelle réunion Extraordinaire du CHSCT d'information et de consultation est prévue le 18 mars, avec comme unique point a l'ordre du jour, **la mise en place de cette nouvelle organisation**.

Le CHSCT est le porteur de vos revendications pour, non seulement ne pas dégrader vos conditions de travail, mais au contraire les améliorer. Pour cela tout le monde doit participer au débat.

Fabrice Mariot - Membre du CHSCT
Technicien REF - 06 80 99 44 85

Philippe Cheval - Secrétaire du CHSCT
TSM-Rétrofit - 06 80 99 44 83